



Conseil communautaire du 5 novembre 2025

Liste des délibérations

AFFAIRES GENERALES

2025-176 PERSONNEL COMMUNAUTAIRE – CRITERES D'ATTRIBUTION DU COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les critères tels que présentés et modifie la délibération susvisée.

2025-177 CENTRE AQUATIQUE – RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport annuel du délégué du centre aquatique des Prés Gris.

ASSAINISSEMENT, VORIE, GEMAPI

Rapporteur : Michel LECHAUVE

2025-178 RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte de la présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

2025-179 RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, prend acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

2025-180 COMPETENCE EAU POTABLE – INTERET COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 36 votes POUR et UN vote CONTRE (Jérémy NOËL), décide de ne pas prononcer l'intérêt communautaire de la prise de compétence eau potable au 1er janvier 2026.

AMENAGEMENT, MOBILITE, ENVIRONNEMENT, URBANISME

Rapporteur : Hervé JACQUIER

2025-181 MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 5 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Adoption à l'unanimité

2025-182 AVIS SUR UN PROJET ENERGIES RENOUVELABLES

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 32 votes POUR et 5 abstentions (Sylvie BLOUET, Vincent GITTON, Didier HOUDMON, Michel LECHAUVE, Francine MOLINET), donne à l'unanimité son avis favorable au projet de parc photovoltaïque de la société SAS COULLONS au lieu-dit Les Hantes, à Coullons.

2025-183 OPAH-RU – ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE SORTIE DE VACANCE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, attribue la prime de sortie de vacance d'un montant de 2000 € au dossier de propriétaire bailleur (travaux de rénovation lourde), 53 rue de la Liberté à Briare.

TOURISME COMMUNICATION

Rapporteur : Valérie VICHERAT

2025-184 BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE – FIN DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU LOCAL DE L'ANCIENNE POSTE A CHATILLON-SUR-LOIRE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte la présente délibération.

FINANCES CULTURE

Rapporteur : Nathalie DONY

2025-185 DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 2 au budget principal et autorise le Président à constituer les provisions nécessaires.

2025-186 DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET DE LA RESIDENCE AUTONOMIE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 1 au budget annexe de la résidence autonomie.

2025-187 DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 1 au budget annexe de l'assainissement collectif et autorise le Président à constituer les provisions nécessaires.

2025-188 DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET ANNEXE DU SPANC

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 1 au budget annexe de l'assainissement non collectif et autorise le Président à constituer les provisions nécessaires.

2025-189 DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET ANNEXE DE LA PETITE ENFANCE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 2 au budget annexe de la petite enfance et autorise le Président à constituer les provisions nécessaires.

2025-190 DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET ANNEXE DE LA GEMAPI

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 3 au budget annexe de la GEMAPI.

2025-191 BUDGET CULTURE 2025 – MONTANTS DEFINITIFS DES SUBVENTIONS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, vote le montant modifié d'un acompte de subvention dans le cadre du PACT.

BATIMENTS TRAVAUX

Rapporteur : Gérard GALFANO

2025-192 CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES PAR LE DEPARTEMENT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve ces conventions et à autorise le Président ou l'un des Vice-présidents à les signer.

AFFAIRES SOCIALES

Rapporteur : Catherine BOURGOIN

2025-193 RESIDENCE AUTONOMIE – AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE DE FRAIS DE MISSION

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise la prise en charge des frais mission du cabinet QOANIX suite à l'évaluation de qualité.

ECONOMIE

Rapporteur : Michel CHAILLOU

2025-194 ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS « CŒUR DE VILLAGE » A LA COMMUNE DE BRETEAU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, attribue un fonds de concours à la commune de Breteau pour un montant de 9 766 € et à engage cette dépense au chapitre 204 du budget principal.

2025-195 FONDS PARTENARIAL ECONOMIE DE PROXIMITE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, attribue deux aides dans le cadre du fonds partenarial économie de proximité : 5 000 € à l'EARL HAUTIN et 5 000 € à la Pizza au fil de l'eau.